

Chômage des jeunes

Anael Lovis (PLR)

Le 15 avril 2026, le *Quotidien Jurassien* a publié un article au sujet du taux de jeunes (18-25 ans) à l'aide sociale qui se monte à 5% dans le Jura, soit au-dessus de la moyenne suisse.

La situation est préoccupante. En 2025, le soussigné avait déposé la question écrite no 3668, intitulée « Surendettement des jeunes », à laquelle le Gouvernement a répondu en date du 3 décembre 2024, indiquant que la commission cantonale de surendettement travaillait sur un projet de détection précoce dans le domaine du surendettement qui devait être transmis dans le courant du 1^{er} trimestre 2025 au Département de l'intérieur. Plus récemment, la question écrite no 3813 s'est penchée sur le taux de jeunes à l'aide sociale ; partant, il n'y a pas lieu de revenir sur les mêmes questions, auxquelles le Gouvernement a répondu.

En revanche, depuis plusieurs semaines, on voit fleurir sur les réseaux sociaux plusieurs publications de jeunes Jurassiens qui, s'ils ne sont pas forcément à l'aide sociale, dénoncent la situation du marché de l'emploi dans le canton du Jura. Plusieurs d'entre eux se découragent face à l'impossibilité de trouver un travail. Selon plusieurs témoignages, ce n'est pas par manque de volonté, bien au contraire. Ces jeunes gens, de la même tranche d'âge que le soussigné, ont, pour certains, envoyé des dizaines, voire des centaines de postulations, sans succès ni même de réponse. Ils se retrouvent donc dans des situations impossibles, au chômage, bien que motivés, avec des conséquences évidentes sur leur santé mentale et des risques de basculer soit dans la spirale infernale du surendettement, soit de devoir requérir le bénéfice de l'aide sociale. Parfois, les jeunes en difficultés sont encore plus fragilisés en raison d'un contexte familial compliqué. A noter encore que ces situations semblent peser fortement sur la santé mentale des concernés.

On évoque souvent la nécessité pour le Jura de faire revenir les étudiants jurassiens partis étudier dans les universités ou les hautes écoles hors canton. Mais, à notre sens, il est aussi essentiel de se préoccuper de nos jeunes restés dans le canton pour leur apprentissage et qui ne trouvent ensuite pas de travail.

D'aucun affirme que la jeune génération ne veut pas travailler ; or, il apparaît que bon nombre de ces jeunes gens souhaitent trouver un emploi, pouvoir construire leur vie à venir et fonder une famille. Il est primordial, qui plus est dans le contexte géopolitique actuel mondial, de se préoccuper de notre jeunesse, et le premier rempart face à toute cette instabilité est sans doute d'avoir un travail.

Partant,

- 1. Le Gouvernement est-il conscient de cette problématique relative au marché du travail touchant toute une génération ? Si oui, quelle en est l'ampleur et quelle en sont les implications, ce aussi en matière de santé mentale ?**
- 2. Le Gouvernement a-t-il connaissance des causes pour lesquelles de plus en plus de jeunes Jurassiens ne trouvent pas d'emploi, respectivement éprouvent des difficultés à en trouver un ?**
- 3. Quelle est la situation du marché du travail jurassien, particulièrement concernant la situation des jeunes ? Quels sont les domaines d'activité dans lesquels une pénurie de main d'œuvre est connue ?**
- 4. Le Gouvernement dispose-t-il d'une stratégie, respectivement de pistes pour l'action publique, afin de faire revenir les jeunes diplômés dans le Jura et de diversifier le marché du travail dans le Jura, notamment dans le cadre de la stratégie de rapprochement avec Bâle ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Anael Lovis (PLR)

Co-signataires

- Irène Donzé (PLR)
 - Yann Rufer (PLR)
 - Rolf Amstutz (PLR)
 - Eric Gerber (PLR)
 - Didier Jolissaint (PLR)
 - David Balmer (PLR)
 - Christophe Günter (PLR)
 - Martin Braichet (PLR)

Intervention déposée officiellement le 20 mai 2026